



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VS

1. Débitrice: **A Casa Mia FGG Sàrl**, Route du Léman 13,
1895 Vionnaz
2. Déclaration de faillite: 24.10.2014
3. Procédure: sommaire
4. Délai de production: 15.12.2014
5. Remarques: Faillite sommaire, art. 231 LP selon décision du
10 novembre 2014.
Réalisation anticipée, vente de gré à gré : Pour autant que la
majorité des créanciers ne s'y opposent pas jusqu'au 24 no-
vembre 2014, l'administration de la masse en faillite adju-
gera, ensuite de vente de gré à gré, l'offre suivante :
Fr. 6'000.— pour le mobilier de restaurant (liste à disposition
à l'office des faillites), estimés à Fr. 5'080.—. Dans le même
délai, tout intéressé pourra remettre des offres supérieures à
l'office soussigné en y consignant le montant offert ; dans ce
cas, une enchère interne aura lieu.

Office des Faillites de Monthey
D. Gillabert, Préposé
1870 Monthey 2

01821571

